

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

RÈGLEMENT NUMÉRO 1869

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 660 000 \$ ET AUTORISANT
L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG ST-JOSEPH, DU CHEMIN
FORDYCE ET DE LA RUE ALBERT (R-1869-01-2020)**

AVIS DE MOTION DONNÉ LE 1^{er} MAI 2018
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT LE 1^{er} MAI 2018
ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 22 MAI 2018
APPROBATION DES PERSONNES HABLES À VOTER LE 5 JUIN 2018
APPROBATION DU MAMOT LE 24 JUILLET 2018
PUBLIÉ LE 1^{ER} AOÛT 2018 – **ENTRÉE EN VIGUEUR**

MODIFICATIONS INCLUSES AU PRÉSENT DOCUMENT DE CODIFICATION :

Numéro du règlement	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
R-1869-01-2020	15 juin 2020	16 juin 2020

(Dernière mise à jour du 16 juin 2020)

MISE EN GARDE : Cette codification a été préparée uniquement pour la commodité du lecteur et n'a aucune valeur officielle. Aucune garantie n'est offerte quant à l'exactitude ou à la fiabilité du texte et les erreurs typographiques ont été volontairement laissées afin de préserver l'intégrité du texte tel qu'adopté. Afin d'obtenir la version officielle du règlement et de chacun de ses amendements, le lecteur devra contacter le Service du greffe et des affaires juridiques au 450 263-0141

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Cowansville d'autoriser les travaux prévus au présent règlement;

Considérant que la Ville n'a pas en main les fonds nécessaires pour acquitter cette somme et qu'il y a lieu d'emprunter pour se les procurer;

Considérant qu'avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} mai 2018 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réfection du rang St-Joseph, du Chemin Fordyce et de la rue Albert, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Tetra Tech, en date du 28 mars 2018 et de l'estimation détaillée révisée en date du 27 février 2020, lesquelles font partie intégrante du présent règlement respectivement comme annexe « A 2 ».
(R-1869-01-2020)
2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 660 000 \$ pour les fins du présent règlement.
(R-1869-01-2020)
3. Le terme total de l'emprunt de 2 660 000 \$ prévu au présent règlement et de ses refinancements ne devra pas excéder 10 ans.
(R-1869-01-2020)
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.
7. La trésorière est autorisée à contracter tout emprunt temporaire, en vertu de l'article 567 de la *Loi sur les Cités et Villes*, pour un montant maximal de 2 660 000 \$ afin de combler les liquidités manquantes relatifs aux paiements des dépenses effectuées en vertu du présent règlement et ce, dans l'attente du financement permanent.
(R-1869-01-2020)

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A2
(R-1869-01-2020)

Sylvie Beauregard, mairesse

M^e Stéphanie Déraspe, OMA, greffière

SOMMAIRE BORDEREAU D'ESTIMATION

DESCRIPTION DU TRAVAIL	MONTANT TOTAUX
RÉSUMÉ	
SOUS-TOTAL ARTICLE 1.0 RANG SAINT-JOSEPH	1 051 262,50 \$
SOUS-TOTAL ARTICLE 2.0 CHEMIN FORDYCE	8 775,00 \$
SOUS-TOTAL ARTICLE 3.0 RUE ALBERT	713 001,25 \$
SOUS-TOTAL ARTICLE 4.0 INTERSECTION ALBERT / BROUSSEAU	320 110,00 \$
IMPRÉVUS (10,0%)	210 000,00 \$
Sous-total des coûts de construction	2 303 148,75 \$
FRAIS CONTINGENTS (10,0%)	230 314,88 \$
TOTAL DES COÛTS DE CONSTRUCTION	2 533 463,63 \$
TAXES NETTES (4,9875%)	126 356,50 \$
TOTAL DES COÛTS INCLUANT FRAIS CONTINGENTS ET TAXES	2 659 820,12 \$
<p>Préparé par :  Simon Côté, ing.</p> <p>Vérifié par :  Janick Soucy, ing.</p>	

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
1	RANG SAINT-JOSEPH				
1.	TRAVAUX GÉNÉRAUX				
1.1	Gestion et maintien de la circulation, sécurité et organisation au chantier	1	forfait	27 000,00 \$	27 000,00 \$
	Sous-Total				27 000,00 \$
2.	TRAVAUX DE DRAINAGE				
2.1	Ponceau existant à nettoyer	6	unité(s)	1 800,00 \$	10 800,00 \$
2.2	Fossé à nettoyer (méthode du tier inférieur)	4 560	m. lin.	30,00 \$	136 800,00 \$
	Sous-Total				147 600,00 \$
3.	TRAVAUX DE SURFACE				
	<u>0+300 à 2+980</u>				
3.1	Pavage à pulvériser (largeur moyenne de 6,5 m et une épaisseur moyenne de 300mm)	17 500	m.ca.	1,75 \$	30 625,00 \$
3.2	Amendement du matériel pulvérisé avec pierre nette 50mm d'épais	17 500	m.ca.	2,75 \$	48 125,00 \$
3.3	Pierre concassée MG-20 supplémentaire pour mise en forme	300	t.m.	18,00 \$	5 400,00 \$
3.4	Mise en forme du matériel pulvérisé (largeur moyenne de 7,5m)	20 100	m.ca.	1,25 \$	25 125,00 \$
3.5	Correction des zones instables (ventre de bœuf)	100	m²	50,00 \$	5 000,00 \$
3.6	<u>Pavage (largeur moyenne 6,5m)</u>				
3.6.1	Couche de base: 80mm GB-20 (type 58H-34)	17 625	m.ca.	24,00 \$	423 000,00 \$
3.6.2	Couche d'usure: 40mm ESG-10 (type 58H-34)	17 625	m.ca.	15,50 \$	273 187,50 \$
3.7	<u>Accotement MG-20b (largeur moyenne de 500mm)</u>				
3.7.1	±120mm d'épais	5 360	m. lin.	7,50 \$	40 200,00 \$
3.8	Marquage de la chaussée	1	forfait	16 500,00 \$	16 500,00 \$
3.9	<u>Réfection des entrées charretières</u>				
3.9.1	pierre concassée MG-20 (épais. moyenne de 85 mm)	100	m.ca.	20,00 \$	2 000,00 \$
3.9.2	pavage EB-10C, 50 mm d'épaisseur incluant travaux de préparation et MG-20 150mm d'épaisseur	100	m.ca.	75,00 \$	7 500,00 \$
	Sous-Total				876 662,50 \$
	TOTAL RANG SAINT-JOSEPH				1 051 262,50 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
2	CHEMIN FORDYCE				
1.	TRAVAUX GÉNÉRAUX				
1.1	Gestion et maintien de la circulation, sécurité et organisation au chantier	1	forfait	2 250,00 \$	2 250,00 \$
	Sous-Total				2 250,00 \$
2.	TRAVAUX DE SURFACE				
2.1	Scellement de fissures	700	m. lin.	6,75 \$	4 725,00 \$
2.2	<u>Correction de la surface</u>				
2.2.1	Excavation d'un soulèvement incluant réfection des fondations (avec transition) et réfection du pavage (couche unique 75mm d'épais.)	1	unité(s)	1 800,00 \$	1 800,00 \$
	Sous-Total				6 525,00 \$
	TOTAL CHEMIN FORDYCE				8 775,00 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
3	RUE ALBERT				
1.	TRAVAUX GÉNÉRAUX				
1.1	Gestion et maintien de la circulation, sécurité et organisation au chantier	1	forfait	9 000,00 \$	9 000,00 \$
1.2	Excavation 1ère classe	15	m ³	65,00 \$	975,00 \$
	Sous-total				9 975,00 \$
2.	PONCEAU Ch. 2+657				
2.1	Gestion et protection des eaux	1	forfait	2 250,00 \$	2 250,00 \$
2.2	Isolant (Quantité provisionnelle)	10	m.ca.	35,00 \$	350,00 \$
2.3	Relevé d'arpentage pour plans finaux	1	forfait	675,00 \$	675,00 \$
2.4	Pavage à pulvériser et/ou enlever	110	m.ca.	1,75 \$	192,50 \$
2.5	Déblai et préparation de l'infrastructure	125	m.ca.	7,50 \$	937,50 \$
2.6	<u>Structure de rue sur une largeur moyenne de 7.6m</u>				
2.6.1	- Sous-fondation: 450mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	125	m.ca.	22,50 \$	2 812,50 \$
2.6.2	- Fondation: 300mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	125	m.ca.	17,50 \$	2 187,50 \$
2.7	Enlèvement et disposition du ponceau existant	1	forfait	1 350,00 \$	1 350,00 \$
2.8	<u>Ponceau</u>				
2.8.1	Fourniture et installation du ponceau circulaire 600mm PEHD, incluant murs parafouilles, géotextile, assise, remblai, extrémités biseautées et autres	18	m. lin.	600,00 \$	10 800,00 \$
2.9	Remblai de la tranchée (zone de transition) jusqu'au niveau de l'infrastructure de rue avec matériau non-gélif	125	m.ca.	35,00 \$	4 375,00 \$
2.10	<u>Empierrement incluant géotextile de type V</u>				
2.10.1	- Type 2 (200-100mm)	40	m.ca.	35,00 \$	1 400,00 \$
2.11	Fossé à reprofiler incluant réaménagement des talus et ensemencement hydraulique H-3	25	m. lin.	45,00 \$	1 125,00 \$
2.12	Surexcavation de l'assise	25	m ³	50,00 \$	1 250,00 \$
2.13	Réfection du site des travaux	1	forfait	4 500,00 \$	4 500,00 \$
	Sous-total				34 205,00 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
3	RUE ALBERT				
3.	PONCEAU Ch. 2+767				
3.1	Gestion et protection des eaux	1	forfait	9 000,00 \$	9 000,00 \$
3.2	Relevé d'arpentage pour plans finaux	1	forfait	1 350,00 \$	1 350,00 \$
3.3	Pavage à pulvériser et/ou enlever	125	m.ca.	1,75 \$	218,75 \$
3.4	Déblai et préparation de l'infrastructure	150	m.ca.	7,50 \$	1 125,00 \$
3.5	<u>Structure de rue sur une largeur moyenne de 9,0m</u>				
3.5.1	- Sous-fondation: 450mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	150	m.ca.	22,50 \$	3 375,00 \$
3.5.2	- Fondation: 300mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	150	m.ca.	17,50 \$	2 625,00 \$
3.6	<u>Élargissement de structure de rue de 0,7m vis-à-vis glissière de sécurité</u>				
3.6.1	- Sous-fondation: 450mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	90	m.ca.	22,50 \$	2 025,00 \$
3.6.2	- Fondation: 300mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	90	m.ca.	17,50 \$	1 575,00 \$
3.7	Enlèvement et disposition du ponceau existant	2	unité(s)	2 750,00 \$	5 500,00 \$
3.8	<u>Ponceau</u>				
3.8.1	Fourniture et installation du ponceau circulaire 1500mm PEHD, incluant murs parafouilles, géotextile, assise, remblai, extrémités biseautées et autres	24	m. lin.	1 600,00 \$	38 400,00 \$
3.9	<u>Canalisation de fossé</u>				
3.9.1	Ponceau en PEHD à paroi intérieure lisse R320 450mm dia.	16	m. lin.	200,00 \$	3 200,00 \$
3.9.2	Puisard hors rue 450mm dia. en PEHD incluant cadre, grille et raccordement	1	unité(s)	1 500,00 \$	1 500,00 \$
3.10	<u>Empierrement incluant géotextile de type V</u>				
3.10.1	- Type 2 (200-100mm)	30	m.ca.	35,00 \$	1 050,00 \$
3.10.1	- Type 3 (300-200mm)	30	m.ca.	35,00 \$	1 050,00 \$
3.11	Fossé à réaménager ensemencement hydraulique H-3	20	m. lin.	45,00 \$	900,00 \$
3.12	Élargissement du remblai en gradin pour installation de la glissière de sécurité incluant réfections	110	m. lin.	30,00 \$	3 300,00 \$
3.13	Talus existant à réaménager	20	m. lin.	30,00 \$	600,00 \$
3.14	Remblai de la tranchée (zone de transition) jusqu'au niveau de l'infrastructure de rue avec matériau non-gélif	150	m.ca.	35,00 \$	5 250,00 \$
3.15	Surexcavation de l'assise	25	m³	50,00 \$	1 250,00 \$
3.16	Enlèvement de la glissière de sécurité existante	1	forfait	2 250,00 \$	2 250,00 \$
3.17	Glissière de sécurité GSR sur poteau de bois	110	m. lin.	120,00 \$	13 200,00 \$
3.18	Dispositif d'extrémité à bout rond	4	unité(s)	900,00 \$	3 600,00 \$
3.19	Réfection du site des travaux	1	forfait	9 500,00 \$	9 500,00 \$
	Sous-total				111 843,75 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
3	RUE ALBERT				
4.	TRAVAUX DE SURFACE				
	<u>1+295 à 2+440</u>				
4.1	Planage du pavage existant sur 40mm d'épaisseur (rue Olympia à rue Bordeaux)	900	m.ca.	4,50 \$	4 050,00 \$
4.2	<u>Pavage (largeur moyenne 6,6m; rue Olympia à rue Bordeaux)</u>				
4.2.1	Couche d'usure : 40mm ESG-10 (type 58S-28) incluant épaisseur supplémentaire d'enrobé pour le raccordement des revêtements (profil à différents niveaux)	900	m.ca.	16,00 \$	14 400,00 \$
4.3	<u>Pavage (largeur moyenne 9,1m; rue Bordeaux à rue Bell)</u>				
4.3.1	Couche de correction avant resurfaçage Épaisseur variable ESG-10 (type 58S-28)	175	t.m.	195,00 \$	34 125,00 \$
4.3.2	Resurfaçage : 40mm ESG-10 (type 58S-28)	9 425	m.ca.	16,00 \$	150 800,00 \$
4.4	<u>Accotement MG-20b de 500mm de largeur</u>				
4.4.1	±40mm d'épais	2 300	m. lin.	5,00 \$	11 500,00 \$
	<u>2+440 à 3+190</u>				
4.5	Pavage à pulvériser (largeur moyenne de 6,6 m et une épaisseur moyenne de 300mm)	4 950	m.ca.	1,75 \$	8 662,50 \$
	<u>2+440 à 2+649 et 2+846 à 3+190</u>				
4.6	Amendement du matériel pulvérisé avec pierre nette 20mm (50mm d'épais.)	3 700	m.ca.	2,75 \$	10 175,00 \$
4.7	Pierre concassée MG-20 supplémentaire pour mise en forme	100	t.m.	18,00 \$	1 800,00 \$
4.8	<u>Surlageur de la structure de rue (largeur variable)</u>				
4.8.1	- Sous-fondation: 450mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	105	m.ca.	22,50 \$	2 362,50 \$
4.8.2	- Fondation: 300mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	105	m.ca.	17,50 \$	1 837,50 \$
4.9	Mise en forme du matériel de la fondation existante sur une largeur moyenne de 7,6m	4 300	m.ca.	1,25 \$	5 375,00 \$
4.10	Correction de zones instables (ventre de bœuf)	100	m ³	50,00 \$	5 000,00 \$
	<u>2+649 à 2+846</u>				
4.11	Déblai 850mm et préparation de l'infrastructure, incluant disposition des matériaux (largeur variable)	1 415	m.ca.	17,50 \$	24 762,50 \$
4.12	<u>Structure de rue sur une largeur moyenne de 9,0m</u>				
4.12.1	- Sous-fondation: 450mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	1415	m.ca.	22,50 \$	31 837,50 \$
4.12.2	- Fondation: 300mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	1415	m.ca.	17,50 \$	24 762,50 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
3	RUE ALBERT				
4.	TRAVAUX DE SURFACE (SUITE)				
	<u>2+440 à 3+190</u>				
4.13	<u>Pavage</u>				
4.13.1	Couche de base : 60mm ESG-14 (type 58H-34)	5 030	m.ca.	21,00 \$	105 630,00 \$
4.13.2	Couche d'usure : 40mm ESG-10 (type 58H-34)	5 030	m.ca.	16,00 \$	80 480,00 \$
4.14	<u>Accotement MG-20b</u>				
4.14.1	±100mm d'épais de 500mm de largeur	1 350	m. lin.	5,50 \$	7 425,00 \$
4.14.2	±100mm d'épais de 1200mm de largeur (vis-à-vis glissière de sécurité)	110	m. lin.	6,75 \$	742,50 \$
4.15	Marquage de la chaussée	1	forfait	11 250,00 \$	11 250,00 \$
4.16	<u>Réfection des entrées charretières</u>				
4.16.1	Pierre concassée MG-20 (épais. Moyenne 75 mm)	325	m.ca.	20,00 \$	6 500,00 \$
4.16.2	Pavage EB-10C, 50 mm d'épaisseur incluant travaux de préparation et MG-20 150mm d'épaisseur	180	m.ca.	75,00 \$	13 500,00 \$
	Sous-Total				556 977,50 \$
	TOTAL RUE ALBERT				713 001,25 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
4	INTERSECTION ALBERT / BROUSSEAU				
1.	TRAVAUX GÉNÉRAUX				
1.1	Gestion et maintien de la circulation, sécurité et organisation au chantier	1	forfait	20 000,00 \$	20 000,00 \$
1.2	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable (avec protection incendie)	1	forfait	20 000,00 \$	20 000,00 \$
1.3	Isolation de conduite (50mm épais.)	10	m.ca.	35,00 \$	350,00 \$
1.4	Relevé d'arpentage pour plans finaux	1	forfait	500,00 \$	500,00 \$
1.5	Excavation 1ère classe	15	m³	65,00 \$	975,00 \$
1.6	Arbre à abattre (Quantité provisionnelle)	10	unité(s)	350,00 \$	3 500,00 \$
1.7	Temps de plombier	5	heure	75,00 \$	375,00 \$
1.8	Poteau électrique existant à supporter	24	mois	250,00 \$	6 000,00 \$
1.9	<u>Réfection supplémentaires du site des travaux</u>				
1.9.1	pierre concassée MG-20 (épais. moyenne 300 mm)	30	m.ca.	20,00 \$	600,00 \$
1.9.2	Gazon en plaque	100	m.ca.	10,00 \$	1 000,00 \$
	Sous-total				53 300,00 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
4	INTERSECTION ALBERT / BROUSSEAU				
2.	RÉSEAU D'EAU POTABLE				
2.1	<u>Travaux préparatoires</u>				
2.1.1	Poteau d'incendie existant à enlever (rue Albert, ch. ± 2+725)	1	unité(s)	500,00 \$	500,00 \$
2.1.2	Poteau d'incendie complet incluant vanne 150mm dia., bouche à clé, anode de zinc, raccordement, accessoires et réfections (rue Albert, ch. ± 2+725)	1	unité(s)	7 500,00 \$	7 500,00 \$
2.1.3	Vanne 250mm dia. Incluant bouche à clé, anode de zinc et accessoires (rue Albert, ch. ± 2+725)	1	unité(s)	3 750,00 \$	3 750,00 \$
2.1.4	Vanne 250mm dia. Incluant bouche à clé, anode de zinc et accessoires (chemin Brosseau, ch. ± 6+080)	1	unité(s)	3 750,00 \$	3 750,00 \$
2.1.5	Raccordement à l'existant	2	unité(s)	3 000,00 \$	6 000,00 \$
2.2	<u>Conduite d'eau potable, PVC DR-18 incluant fil traqueur</u>				
2.2.1	250 mm dia. (DR-18)	190	m. lin.	275,00 \$	52 250,00 \$
2.3	<u>Branchement d'eau potable de type PEX incluant les accessoires et réfections</u>				
2.3.1	19 mm dia.	3	unité(s)	1 100,00 \$	3 300,00 \$
2.4	Raccordement à l'existant	1	unité(s)	3 000,00 \$	3 000,00 \$
2.5	Nettoyage, désinfection et essai d'étanchéité	190	m. lin.	8,50 \$	1 615,00 \$
2.6	Chambre de vanne existante à désaffecter	1	unité(s)	1 200,00 \$	1 200,00 \$
2.7	Conduites existantes à désaffecter	1	forfait	2 500,00 \$	2 500,00 \$
2.8	Surexcavation de l'assise	15	m³	50,00 \$	750,00 \$
	Sous-total				86 115,00 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
4	INTERSECTION ALBERT / BROUSSEAU				
3.	TRAVAUX DE DRAINAGE				
3.1	Enlèvement et disposition du ponceau existant	1	forfait	1 350,00 \$	1 350,00 \$
3.2	<u>Ponceau</u>				
3.2.1	Fourniture et installation du ponceau circulaire 600mm PEHD, incluant murs parafoilles, géotextile, assise, remblai, extrémités biseautées et autres	42,5	m. lin.	600,00 \$	25 500,00 \$
3.2.1	Fourniture et installation du ponceau circulaire 450mm PEHD, incluant assise, remblai, extrémités biseautées et autres	6	m. lin.	450,00 \$	2 700,00 \$
3.3	Puisard hors rue 450mm dia. en PEHD incluant cadre, grille et raccordement 200mm	1	unité(s)	2 500,00 \$	2 500,00 \$
3.4	Puisard hors rue 450mm dia. en PEHD incluant cadre, grille et raccordement 250mm	1	unité(s)	2 000,00 \$	2 000,00 \$
3.5	Remblai de la tranchée (zone de transition) jusqu'au niveau de l'infrastructure de rue avec matériau non-gélif	125	m.ca.	35,00 \$	4 375,00 \$
3.6	<u>Empierrement incluant géotextile de type V</u>				
3.6.1	- Type 2 (200-100mm)	10	m.ca.	35,00 \$	350,00 \$
3.7	Fossé à reprofiler incluant réaménagement des talus et ensemencement hydraulique H-3	50	m. lin.	45,00 \$	2 250,00 \$
3.8	Surexcavation de l'assise	5	m³	50,00 \$	250,00 \$
	Sous-total				41 275,00 \$

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
4	INTERSECTION ALBERT / BROUSSEAU				
4.	TRAVAUX DE SURFACE				
4.1	Déblai 850mm et préparation de l'infrastructure, incluant disposition des matériaux (largeur variable)	565	m.ca.	17,50 \$	9 887,50 \$
4.2	<u>Structure de rue (largeur variable)</u>				
4.2.1	- Sous-fondation: 450mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	565	m.ca.	22,50 \$	12 712,50 \$
4.2.2	- Fondation: 300mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	565	m.ca.	17,50 \$	9 887,50 \$
4.3	<u>Pavage (largeur variable)</u>				
4.3.1	Couche de base : 60mm ESG-14 (type 58H-34)	415	m.ca.	21,00 \$	8 715,00 \$
4.3.2	Couche d'usure : 40mm ESG-10 (type 58H-34)	415	m.ca.	16,00 \$	6 640,00 \$
4.4	<u>Accotement MG-20b de 500mm de largeur</u>				
4.4.1	±100mm d'épais de 500mm de largeur	100	m. lin.	4,50 \$	450,00 \$
4.5	Marquage de la chaussée	1	forfait	1 000,00 \$	1 000,00 \$
4.6	Mise en forme du matériel de la fondation existante	130	m.ca.	1,75 \$	227,50 \$
4.7	Pierre concassée MG-20 supplémentaire pour mise en forme	20	t.m.	20,00 \$	400,00 \$
4.8	<u>Reconstruction de l'entrées charretières du #12 chemin Brosseau</u>				
4.8.1	Pavage EB-10C, 50 mm d'épaisseur incluant travaux de préparation et MG-20 300mm d'épaisseur	200	m.ca.	75,00 \$	15 000,00 \$
4.8.2	Enlèvement et reconstruction du muret du #12 chemin Brosseau incluant 1 contremarche et les réfections	1	forfait	4 500,00 \$	4 500,00 \$
4.9	Signalisation verticale existante à enlever et à remettre en place	1	forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
4.10	Arbre à planter (50mm Ø PB)	6	unité(s)	750,00 \$	4 500,00 \$
4.11	Renaturalisation de l'intersection	700	m.ca.	80,00 \$	56 000,00 \$
4.12	Réfection du site des travaux	1	forfait	7 500,00 \$	7 500,00 \$
	Sous-total				139 420,00 \$
	TOTAL INTERSECTION ALBERT / BROUSSEAU				320 110,00 \$



COWANSVILLE

CERTIFICAT

**AVIS DE MOTION DONNÉ LE 1^{er} MAI 2018
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT LE 1^{er} MAI 2018
ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 22 MAI 2018
APPROBATION DES PERSONNES HABLES À VOTER LE 5 JUIN 2018
APPROBATION DU MAMOT LE 24 JUILLET 2018
PUBLIÉ LE 1^{ER} AOÛT 2018 – ENTRÉE EN VIGUEUR**

Sylvie Beauregard, mairesse

M^e Stéphanie Déraspe, OMA, greffière